

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le jeudi 3 octobre 2013, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents :
Madame Marielle Roy;
Monsieur Lorenzo Ouellet;
Monsieur Jocelyn Caron;
Monsieur Jean-Guy Chouinard;
Madame Solange Tremblay;
Monsieur René-Jacques Gallant.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Résolution 2013-10-412

Ordre du jour

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion mensuelle
3 octobre 2013
Ordre du jour

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de septembre 2013;
4. Comptes à accepter – Septembre 2013;
5. Urbanisme : Dérogations mineures :
 1. Monsieur Jocelyn Caron;
 2. Ferme R. et M. Hallé Inc.;
6. Correspondances :
 1. Rapport – Baie à Charlie;
 2. Remboursement de la TVQ;
 3. Recommandations – Prochain mandat;
 4. Comité accessibilité et les Amiram de la Vallée Inc.;
 5. Ministère des Finances – Refinancement;

7. Règlements :
 1. Règlement 2013-02 – CPE L'enfant joue – Adoption;
 2. Règlement 2013-08 – Couches lavables – Avis de motion;
8. Invitations :
 1. CLD de la Matapédia – Fête des Moissons 2013;
 2. Ministère de la Sécurité publique;
 3. Troupe de théâtre « Sébec »;
 4. Conseil jeunes et son maire;
 5. SEREX;
 6. SADC de La Matapédia;
9. Demandes d'appui :
 1. Chambre de commerce de la MRC de la Matapédia;
 2. Association du cancer de l'Est-du-Québec;
 3. Comité Culture et Concertation – Spectacle d'humour;
 4. Club Lions – Soirée;
10. Appel d'offres – Collecte des matières résiduelles et recyclables;
11. Motions :
 1. Monsieur Jean-Pierre Déry;
 2. Monsieur Marc Poirier;
 3. Monsieur Dominique Robichaud;
 4. Madame Nathalie Fougère;
12. Biomasse :
 1. Octroi de contrat pour la fondation;
 2. Octroi de contrat pour le bâtiment;
 3. Octroi de contrat pour les échangeurs (sous-stations);
 4. Octroi de contrat pour l'électricité;
 5. Report du projet FMV;
 6. Gestion conseils PMI – Coordination de l'immobilisation;
13. Règlement 2012-07 – Biomasse – Paiement des fournisseurs;
14. Charte de valeurs pour les municipalités équitables – Signature;
15. Stratégie d'eau potable – Dépôt du formulaire;
16. Restaurant du Centre sportif;
17. Société d'Exploitation des Ressources de la Métis inc.;
18. Bibliothèque Quilit – Entente de collaboration;
19. Règlement 2012-03 – Rues de la municipalité – Paiement Groupe Lechasseur;
20. Rémunération du personnel électoral;
21. Dossier – 15, route 132 Ouest;
22. Abrogation – Résolution 2013-07-331;
23. Programme « À pied, à vélo, ville active »;
24. Affaires nouvelles :
 1. Les remerciements;
 2. Eau potable;

3. Culture en action – Le Salon des Mots;
25. Période de questions;
26. Levée de l'assemblée.

Résolution 2013-10-413

Adoption des procès-verbaux

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de septembre 2013 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2013-10-414

Comptes à accepter

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois de septembre 2013 soient acceptés par les membres du Conseil municipal au montant de 97 110.31 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOMS DES COMPTES	MONTANTS
ALARMES 911 RIMOUSKI INC.	2 128.65 \$
BELL MÉDIA INC.	655.75 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	746.13 \$
BANVILLE NELSON	2 897.92 \$
BANVILLE MARCEL	5 423.95 \$
BIO-VALLÉE	60.91 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	187.43 \$
CAMPING DU LAC MALCOLM	757.92 \$
CENTRAIDE BAS-ST-LAURENT	50.00 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	251.13 \$
CLÉROBEC INC.	2 480.74 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	571.42 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE	274.20 \$
LES CUISINES CD-SERVICE DE TRAITEUR	96.55 \$
DOMPIERRE GILBERT	337.50 \$
ÉCOLE STE-MARIE DE SAYABEC	300.00 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	38.74 \$
ÉQUIPEMENT SMS	491.20 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	36.52 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	32.00 \$
GROUPE LECHASSEUR	11 170.55 \$
IMPRESSIONS ALLIANCE 9000	106.04 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	153.78 \$
LES ENTREPRISES A & D LANDRY INC.	2 156.36 \$
LES GRANDS AMIS DE LA VALLÉE	50.00 \$
LES CHAPITEAUX ROY INC.	1 092.26 \$
LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD INC.	90.83 \$
LIBRAIRIE D'AMQUI INC.	41.36 \$

MALLETTE	3 794.18 \$
MATICSOLUTIONS ENR.	565.97 \$
M.R.C. DE LA MATAPÉDIA	49 064.01 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	15.00 \$
PELLETIER ANTOINE	289.54 \$
POIRIER MARIE-CLAUDE	5 150.00 \$
ÉCOLE POLYVALENTE SAYABEC	228.51 \$
PRAXAIR	136.76 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	329.70 \$
SÉCURITÉ BERGER	279.17 \$
SERRURIER FILLION INC.	344.77 \$
SERVICE D'INCENDIE DE LA MRC	100.00 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	20.06 \$
SONIC	2 540.81 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	24.14 \$
TÉLÉ COMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C	203.51 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	1 201.49 \$
TOTAL	97 110.31 \$

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, se retire de la réunion étant concerné par le prochain point à l'ordre du jour.

Résolution 2013-10-415

**Urbanisme - Dérogation
mineure – Monsieur Jocelyn
Caron**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDR130229 de monsieur Jocelyn Caron demeurant au 52, rue Boulay à Sayabec. Le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande.

Le demandeur désire régulariser l'emplacement du garage qui ne respecte pas les normes de localisation prescrites par le règlement de zonage de la municipalité.

Selon l'article 7.4.3 du règlement de zonage et le permis de construction #ADL120184, le garage projeté devait respecter une distance de 1.2 mètre de la limite latérale et 3 mètres de toutes constructions. Après la réalisation des travaux, le garage construit est localisé à ±1.06 mètre de la limite latérale et à ±2.4 mètres de la terrasse existante.

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, revient à la réunion.

Madame Marielle Roy, conseillère, se retire de la réunion étant concernée par le prochain point à l'ordre du jour.

Résolution 2013-10-416

**Urbanisme - Dérogation
mineure – Ferme R. et M.
Hallé Inc.**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL130237 de la Ferme R. et M. Hallé Inc. située au 29, chemin Hallé à Sayabec. Le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande.

Le demandeur désire obtenir l'autorisation de construire une nouvelle résidence saisonnière qui ne peut respecter les normes d'implantation prévues au règlement de zonage de la municipalité de Sayabec.

Selon le règlement de zonage 2005-04, la marge de recul arrière pour un bâtiment principal dans la zone 33R est de 8 mètres, dans le projet soumis par le demandeur, le bâtiment principal sera construit à ± 3.70 mètres de la limite arrière donc un empiètement de ± 4.3 mètres dans la marge de recul prescrite.

Madame Marielle Roy, conseillère, revient à la réunion.

-
- 6.1 Dépôt du rapport des travaux pour l'été 2013 concernant l'entretien des infrastructures récréatives et touristiques de la Baie à Charlie, de la halte Pierre-Brochu, des sentiers Mic-Mac et des sentiers du parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia.
 - 6.2 Un courriel du bulletin le Muni Express nous informe de la reconduction en 2014 des mesures de l'Entente 2007-2013 sur un partenariat fiscal et financier, incluant le remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).
 - 6.3 Les membres du présent Conseil municipal ont fait leurs recommandations pour le prochain mandat. Ils demandent de travailler sur les dossiers suivants : le développement du parc Pierre-Brochu ainsi qu'à la création d'emplois et ce, dans le but de garder les gens dans leur milieu, à Sayabec.
 - 6.4 Un courriel nous informe que le Comité accessibilité et les Amiram de la Vallée Inc., des organismes qui ont pour mission de promouvoir l'accessibilité aux lieux et services pour les personnes à capacité physique restreinte et de travailler à la défense de leurs droits, sont heureux d'appuyer la municipalité de Sayabec dans son projet d'agrandissement de l'hôtel de ville.
 - 6.5 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose une correspondance du ministère des Finances et de l'Économie du Québec informant les membres du Conseil municipal qu'un montant de 107 900 \$, échéant le 10 février 2014, sera à refinancer sur le marché financier le 27 janvier 2014.
-

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-02
AUTORISANT L'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE LA
PETITE ENFANCE OU D'UNE GARDERIE SUR LE LOT
NUMÉRO 5 305 134 DU CADASTRE DU QUÉBEC

ATTENDU qu'en vertu de l'article 134 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (LRQ chap. S-4.1.1)*, le conseil d'une municipalité locale peut adopter un règlement autorisant l'émission de permis et certificats visant la construction, la modification ou l'occupation de bâtiment à des fins de centre de la petite enfance ou de garderie et ce malgré toutes dispositions contraires prescrites par le règlement de zonage;

ATTENDU qu'une demande visant la construction et l'utilisation d'un bâtiment à des fins de centre de la petite enfance ou de garderie sur le lot numéro 5 305 134 a été déposée;

ATTENDU que le conseil municipal considère le projet approprié pour le secteur où il sera implanté et bénéfique pour l'ensemble de la communauté sayabécoise;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, lors de la séance du 9 septembre 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter le règlement numéro 2013-02 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 3 OCTOBRE 2013.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-02
AUTORISANT L'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE LA PETITE
ENFANCE OU D'UNE GARDERIE SUR LE LOT NUMÉRO 5 305
134 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Article 1 Nonobstant les usages autorisés en vertu du règlement de

zonage numéro 2005-04, la délivrance des permis et certificats requis pour la construction, la modification ou l'occupation de bâtiments à des fins d'établissement de centre de la petite enfance ou de garderie au sens de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (*L.R.Q., c.S-4.1.1.*) est autorisée sur le lot numéro 5 305 134 du cadastre du Québec.

Article 2 Toutes autres dispositions du règlement de zonage doivent être respectées.

Article 3 Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 3 OCTOBRE 2013.

Danielle Marcoux,
mairesse

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

Résolution 2013-10-418

Règlement 2013-08 – Avis de motion

Madame Marielle Roy, conseillère, donne avis de motion qu'elle présentera lors d'une séance ultérieure le règlement numéro 2013-08 qui permettra de mettre en place un programme de subvention aux familles de la municipalité de Sayabec pour l'achat de couches lavables.

Résolution 2013-10-419

Invitation – CLD

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de mesdames Danielle Marcoux, mairesse, Marielle Roy, conseillère, et Nathalie Fougère ainsi que de deux représentants du Salon des Mots à la 7^e édition de la Fête des Moissons qui aura lieu à la salle municipale de Saint-Alexandre-des-Lacs à 17h, le jeudi 17 octobre 2013. La Fête des Moissons vise à souligner l'apport important des Matapédiennes et Matapédiens à l'avancement de notre région. Il n'y a aucun coût relié à cette activité.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-10-420

Invitation – Ministère de la Sécurité publique

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de messieurs Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, et Francis

Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à un atelier permettant d'échanger et de proposer des solutions pour améliorer les communications entre les multiples partenaires d'urgence. Cette rencontre débutera à 8 h 30 le vendredi 11 octobre 2013, à Rimouski. Elle aura lieu à la salle communautaire de Saint-Pie X, situé au 280, boulevard Arthur-Buies Est à Rimouski. Il n'y a aucun coût relié à cette activité.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Messieurs René-Jacques Gallant et Lorenzo Ouellet, conseillers, se retirent de la réunion étant concernés par le prochain point à l'ordre du jour.

Résolution 2013-10-421

Invitation – Troupe de théâtre Sébec

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'achat de 4 billets au coût de 15 \$ chacun pour un total de 60 \$ afin d'assister à la pièce de théâtre « Hôtel des deux mondes » présentée par la troupe Sébec. Les représentations auront lieu le 26 octobre 2013 et le 30 novembre 2013, au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les conseillers municipaux de Sayabec autorisent le paiement d'une dépense de 140 \$ afin d'appuyer la troupe de théâtre Sébec pour la présentation de leur pièce de théâtre qui aura lieu les 26 octobre et 30 novembre 2013.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Messieurs René-Jacques Gallant et Lorenzo Ouellet, conseillers, reviennent à la réunion.

8.4 Dépôt d'un document qui nous informe que le projet maire ou mairesse d'un jour, en collaboration avec l'école primaire Ste-Marie-de-Sayabec, aura lieu encore une fois cette année. Une conférence de presse pour lancer officiellement le projet et pour faire le dévoilement du maire ou de la mairesse ainsi que des membres du conseil des jeunes aura lieu le vendredi 4 octobre 2013 à 13 h 30, à l'école Ste-Marie de Sayabec.

8.5 Dépôt d'une correspondance qui informe les membres du Conseil municipal que la 13^e assemblée générale annuelle du Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers de l'Est-du-Québec (SEREX) se tiendra à la salle de réunion du SEREX le mardi 22 octobre 2013, à 10 h.

Résolution 2013-10-422

Invitation – SADC de La Matapédia

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que mesdames Pascale Turcotte, agente de développement économique et culturel, et Danielle Marcoux, mairesse, à la Journée colloque sous le thème « Planifiez votre succès! » dans le cadre de la Semaine matapédienne de l'entrepreneuriat. Cette rencontre aura lieu le mercredi 6 novembre 2013 au Centre communautaire de Sayabec au coût de 75 \$ par personne pour la journée.

Résolution 2013-10-423

Demande d'appui - Chambre de commerce

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement d'un montant de 900 \$ à la Chambre de commerce de la MRC de la Matapédia dans le but d'aider pour la planification et la préparation des outils promotionnels concernant les campagnes de promotion pour l'achat local. La promotion débutera dès le jeudi 7 novembre jusqu'au 17 décembre 2013. Ce montant d'argent est prévu au budget 2013.

Résolution 2013-10-424

Demande d'appui – Association du cancer de l'Est-du-Québec

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$ afin d'appuyer l'Association du cancer de l'Est-du-Québec pour l'organisation du Défi Têtes à prix qui a eu lieu au Centre communautaire de Sayabec le jeudi 26 septembre 2013.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-10-425

Demande d'appui – Comité Culture et Concertation

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser une avance de fonds de 4 828.95 \$ au Comité Culture et Concertation pour les aider au financement du spectacle d'humour qui a eu lieu le 28 septembre 2013. Ce montant sera remboursé par le Comité Culture et Concertation une fois que les organisateurs du spectacle auront fait le bilan de l'activité.

Résolution 2013-10-426

**Demande d'appui – Club
Lions**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$ au Club Lions de Sayabec afin de les appuyer pour la présentation de leur soirée dansante avec le groupe Nostalgie qui aura lieu le samedi 16 novembre 2013.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent l'achat de 4 billets au coût de 20 \$ chacun pour un total de 80 \$ afin d'assister à la soirée dansante du 16 novembre prochain avec le groupe Nostalgie.

Résolution 2013-10-427

**Appel d'offres – Collecte des
matières résiduelles et
recyclables**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia à lancer un appel d'offres public pour un contrat de collecte des matières résiduelles et des matières recyclables pour la municipalité de Sayabec, regroupée avec les municipalités du secteur Ouest de la MRC. Le contrat doit être pour une durée de 12 mois avec une option pour 12 mois supplémentaires et permettre la collecte commerciale par chargement arrière et par chargement avant.

Résolution 2013-10-428

**Motion – Monsieur Jean-
Pierre Déry**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser nos plus sincères félicitations et nos plus sincères remerciements à monsieur Jean-Pierre Déry pour l'entretien des infrastructures récréatives et touristiques de la Baie à Charlie, de la halte Pierre-Brochu, des sentiers Mic-Mac et des sentiers du parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia. Le rapport qu'il a déposé a été très apprécié par les membres du Conseil municipal.

Résolution 2013-10-429

**Motion – Monsieur Marc
Poirier**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser nos plus sincères félicitations à monsieur Marc Poirier pour son implication à titre de

président, secteur de La Matapédia, de la campagne annuelle 2013 de Centraide Bas-St-Laurent.

Résolution 2013-10-430

**Motion – Monsieur
Dominique Robichaud**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser nos plus sincères félicitations à monsieur Dominique Robichaud, ingénieur et directeur du service de génie municipal de la MRC de La Matapédia, qui s'est vu décerner le convoité prix « Reconnaissance » lors du Gala annuel de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec.

Résolution 2013-10-431

**Motion – Madame Nathalie
Fougère**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser nos plus sincères félicitations à madame Nathalie Fougère pour son prix « Bénévole de l'année » du CLD de La Matapédia.

Résolution 2013-10-432

**Soumissions – Biomasse –
Fondation**

Suite à l'appel d'offres sur invitation concernant la construction de la fondation dans le projet de la biomasse, la municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le vendredi 13 septembre 2013 à 11 h. Une soumission a été déposée soit :

Construction Ghislain D'Amours inc.	53 942 \$ (taxes incluses)
-------------------------------------	-------------------------------

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, ainsi qu'après une négociation avec messieurs Ghislain D'Amours et Renaud Savard, considérant que monsieur D'Amours était le seul soumissionnaire, celui-ci a revu son prix à 50 589 \$, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour la construction de la fondation dans le projet de la biomasse à l'entreprise Construction Ghislain D'Amours inc. au coût de 50 589 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

Résolution 2013-10-433

**Soumissions – Biomasse –
Bâtiment**

Suite à l'appel d'offres sur invitation concernant la construction de la structure d'acier du bâtiment dans le projet de la biomasse, la municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le lundi 30 septembre 2013 à 11 h. Deux entreprises ont été contactées : Atelier de soudure Gilles Roy et Structure d'acier DMR. Une seule soumission a été déposée soit :

Structure d'acier DMR	52 795.85 \$ (taxes incluses)
Atelier de soudure Gilles Roy	Aucun dépôt

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour la construction de la structure d'acier du bâtiment dans le projet de la biomasse à l'entreprise Structure d'acier DMR au coût de 52 795.85 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent qu'un montant de 20% du coût total de la soumission de 52 795.85 \$, soit 10 559.16 \$, soit versé à l'entreprise Structure d'acier DMR afin de débiter les travaux. De ce montant, une somme de 9 183.88 \$ sera remboursée à même le règlement 2012-07. Le montant de la TPS de 459.19 \$ ainsi que le montant de la TVQ de 916.09 \$ seront financés à même le budget courant au compte 500714.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

Résolution 2013-10-434

**Soumissions – Biomasse –
Sous-stations**

Suite à l'appel d'offres sur invitation concernant la construction des sous-stations dans le projet de la biomasse, la municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le lundi 23 septembre 2013 à 11 h. Six entreprises ont été contactées : Automation D'Amours, Ener21, Les Contrôles A.C. inc., Martel automation, Régulvar et Smartrek Technologies. Une seule soumission a été déposée soit :

Automation D'Amours	25 553.19 \$ (taxes incluses)
Ener21	Aucun dépôt
Les Contrôles A.C. inc.	Aucun dépôt
Martel Automation	Aucun dépôt
Régulvar	Aucun dépôt
Smartrek Technologies	Aucun dépôt

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour la construction des sous-

stations dans le projet de la biomasse à l'entreprise Automation D'Amours au coût de 25 553.19 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

Résolution 2013-10-435

**Soumissions – Biomasse –
Électricité**

Suite à l'appel d'offres sur invitation concernant l'électricité dans le projet de la biomasse, monsieur Renaud Savard de Gestion conseils PMI a contacté deux entreprises : Électricité Garon Inc. et Richard Poirier & Frères Électrique Ltée. Deux soumissions ont été déposées le 3 octobre 2013 soit :

Électricité Garon inc.	14 453.95 \$ (taxes incluses)
Richard Poirier & Frères Électrique Ltée	20 247.10 \$ (taxes incluses)

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme et la plus basse, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour l'électricité dans le projet de la biomasse à l'entreprise Électricité Garon inc. au montant de 14 453.95 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose un courriel qui informe les membres du Conseil municipal du report de la date d'achèvement du projet FMV au 31 octobre 2014 plutôt qu'au 28 février 2014.

Résolution 2013-10-436

**Gestion conseils PMI –
Coordination de
l'immobilisation**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'offre de Gestion conseils PMI, au montant de 11 500 \$, taxes en sus, pour la coordination du projet d'immobilisation dans le projet de la chaufferie à la biomasse forestière.

Résolution 2013-10-437

**Règlement 2012-07 –
Biomasse – Paiement des
fournisseurs**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 1043994 à l'entreprise Constructo au coût de 244.90 \$, incluant les taxes, pour des travaux concernant la biomasse dans le cadre du règlement 2012-07. Cette facture couvre les services de l'entreprise pour la publication de l'appel d'offres concernant le bâtiment de la chaufferie.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 213 \$ soit remboursée à même le règlement 2012-07. Le montant de la TPS de 10.65 \$ ainsi que le montant de la TVQ de 21.25 \$ seront financés à même le budget courant au compte 500714.

Résolution 2013-10-438

**Charte de valeurs pour les
municipalités équitables -
Signature**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Marielle Roy, conseillère, à remplir le questionnaire d'évaluation de la Charte de valeurs pour des municipalités équitables. Ce dernier doit être rempli et retourné d'ici le 1^{er} novembre 2013.

Résolution 2013-10-439

**Stratégie d'eau potable –
Dépôt de formulaire**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter le dépôt du formulaire sur la stratégie d'économie d'eau potable qui a été accepté par le MAMROT en date du 18 septembre 2013.

Résolution 2013-10-440

Restaurant du Centre sportif

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Claude Dupéré à opérer le restaurant du Centre sportif pour l'hiver 2013-2014.

Résolution 2013-10-441

**Société d'Exploitation des
Ressources de la Métis inc.**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter les modifications au plan annuel d'intervention sur les terres publiques intramunicipales de Sayabec

pour septembre 2013.

Résolution 2013-10-442

Bibliothèque Quilit – Entente de collaboration

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant, le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents concernant l'entente de collaboration entre la Commission scolaire des Monts-et-Marées et la municipalité de Sayabec pour l'agrandissement de la bibliothèque municipale et scolaire « Quilit ».

Résolution 2013-10-443

Règlement 2012-03 – Rues de la municipalité

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 16332 au coût de 1 609.46 \$, incluant les taxes, pour des travaux effectués sur la rue Marcheterre dans le cadre du règlement d'emprunt 2012-03.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 1 539.47 \$ comprenant les travaux et la TVQ soit remboursée à même le règlement 2012-03. Le montant de la TPS de 69.99 \$ sera payé à même le budget courant, soit le compte 500714, pour fin de réclamation gouvernementale.

Résolution 2013-10-444

Rémunération du personnel électoral

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la nouvelle charte de rémunération du personnel électoral présentée dans le tableau suivant :

<u>Rémunération du personnel électoral</u>	
Scrutateur:	
Bureau de vote itinérant pour chaque heure en fonction	13 \$
Le jour du vote par anticipation *	130 \$
Le jour du scrutin	170 \$
*Dépouillement des votes le soir du scrutin	32 \$
Secrétaire:	
Bureau de vote itinérant pour chaque heure en fonction	12 \$
Le jour du vote par anticipation *	110 \$
Le jour du scrutin	140 \$
*Dépouillement des votes le soir du scrutin	32 \$
Président de la table de vérification:	
Le jour du vote par anticipation	110 \$
Le jour du scrutin	130 \$

Membres de la table de vérification:	
Le jour du vote par anticipation	90 \$
Le jour du scrutin	110 \$
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre:	
Le jour du scrutin	140 \$
Commission de révision:	
Président pour chaque heure qu'il siège	13 \$
Secrétaire pour chaque heure qu'il siège	12 \$
Agent réviseur pour chaque heure en fonction	12 \$
Session de formation (participation obligatoire)	20 \$

Résolution 2013-10-445

Dossier – 15, route 132 Ouest

À la suite d'une demande de monsieur Aubert Lévesque et d'une demande écrite de monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal, quant à l'orientation que les membres du Conseil municipal désirent prendre dans le dossier, il est proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à agir à titre de médiateur dans le dossier de la propriété située au 15, route 132 Ouest dont l'acquéreur est monsieur Aubert Lévesque. Ce dernier déposera les documents essentiels, et ce, dans le but de respecter les règlements d'urbanisme en vigueur à la municipalité de Sayabec et en conformité avec la loi.

Résolution 2013-10-446

**Abrogation – Résolution
2013-07-331**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'abroger la résolution 2013-07-331, car elle a déjà été payée par la résolution 2013-07-318.

Résolution 2013-10-447

**Programme « À pied, à vélo,
ville active »**

CONSIDÉRANT l'existence du programme À pied, à vélo, ville active de Vélo Québec qui appuie la création de villes actives;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sayabec veut s'impliquer dans un programme tel que À pied, à vélo, ville active qui vise à améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sayabec veut offrir des lieux appropriés, sécuritaires et stimulants pour la pratique de la marche et du vélo à ses citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT que les décisions prises par la municipalité de Sayabec en matière d'aménagement du territoire, de sécurité, de loisirs et d'environnement ont une grande influence sur l'utilisation de modes de transport actif par ses citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT qu'une approche transversale peut contribuer à créer un environnement approprié pour les déplacements actifs pour tous les citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT que l'administration de la municipalité de Sayabec désire encourager l'utilisation de modes de transport actif afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en améliorant son bilan environnemental;

CONSIDÉRANT qu'il est important que la municipalité de Sayabec assume le leadership d'une municipalité active;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la municipalité de Sayabec :

1. Adhère au programme À pied, à vélo, ville active de Vélo Québec.
2. Identifie un répondant À pied, à vélo, ville active dans la municipalité.
3. Participe à l'évaluation du programme À pied, à vélo, ville active.
4. Adopte et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétence, des politiques municipales favorisant l'utilisation des modes de transport actif.
5. Mette en oeuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement.
6. Fasse un bilan annuel des aménagements réalisés et des politiques adoptées en faveur du transport actif.
7. Trouve des participants, fonctionnaires provenant de diverses divisions (urbanisme, aménagement du territoire, travaux publics, sports) ou élus responsables de ces dossiers, pour assister à la formation de Vélo Québec.

Affaires nouvelles :

- 24.1 Madame Danielle Marcoux tient à remercier les membres du Conseil municipal pour le dernier mandat. Elle mentionne qu'elle est fière d'avoir travaillé avec l'ensemble des membres du Conseil. Tous les membres du Conseil tiennent, pour leur part, à remercier les collègues, le personnel ainsi que la population sayabécoise pour leur appui lors des quatre dernières années.
- 24.2 Monsieur Louis-Marie Hammond demande au Conseil municipal de revoir le projet de mise aux normes de l'approvisionnement en eau afin d'évaluer la pertinence de demeurer au lac Malfait. De plus, il mentionne l'importance d'oxygéner l'eau du réservoir d'eau potable.

Résolution 2013-10-448

Culture en action – Salon des Mots

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les

conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le Comité Culture et Concertation pour leur projet « Le Salon des Mots » présenté dans le cadre du programme Culture en action de la MRC de La Matapédia.

Résolution 2013-10-449

Levée de la séance

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 32.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier